

Selon nous, les dommages causés aux océans approchent des sommets. Malheureusement, peu de mesures sont prises pour résoudre ce problème. Contrairement à ce qui a été fait sur terre, où de nombreux parcs nationaux ont été créés, le concept de conservation existe à peine en mer. Les océans apparaissent comme un actif fortement sous-évalué au regard des efforts déployés pour la conservation des forêts et autre capital naturel terrestre.

### Q. Est-il trop tard pour restaurer la santé des océans ?

R. Absolument pas. La plupart des études universitaires montrent qu'une gestion des ressources basique peut rapidement donner des résultats. Avec des pratiques durables, les stocks de homards, par exemple, peuvent s'accroître notablement en 24 mois. Reconstituer les stocks d'espèces migratrices telles que le thon peut être beaucoup plus long : cela peut prendre entre cinq et dix ans. Mais l'important, c'est qu'il est encore possible de changer positivement les choses.

Notre stratégie d'investissement vise à améliorer la durabilité dans trois domaines clés :

- **Des produits de la mer durables :** investissements en capital et en ressources techniques destinés à favoriser la mise en œuvre des meilleures pratiques dans l'aquaculture, et dans des entreprises de pêche d'espèces sauvages qui peuvent être certifiées comme durables et avoir accès aux marchés mondiaux à forte valeur ajoutée. Des investissements peuvent être réalisés dans le secteur des produits de la mer et dans la chaîne d'approvisionnement, pour améliorer son efficacité et sa durabilité, depuis la ressource jusqu'au point de vente.
- **Économie circulaire** - investissements dans des infrastructures côtières et des projets commerciaux pour créer de la valeur à partir des déchets et de

la pollution, et recycler des produits de manière à ce qu'ils ne causent pas de dommages aux océans. Cette stratégie concerne en particulier les déchets plastiques et le traitement des eaux usées.

- **Conservation des océans :** investissements dans la protection et la gestion du littoral afin d'améliorer la biodiversité et la résilience des communautés côtières, et de créer des opportunités commerciales dans les domaines du tourisme, des paiements des services de gestion de l'écosystème et des infrastructures d'économie bleue.

### Q. Comment votre stratégie crée-t-elle de la valeur pour les investisseurs ?

R. Cette stratégie est structurée comme un fonds de private equity orienté sur les entreprises de croissance. Nous investissons dans des entreprises dans les trois domaines clés présentés ci-dessus, ce qui améliore leur durabilité et leur efficacité. Par exemple, les entreprises de pêche artisanale dans les pays émergents ont souvent du mal à faire évoluer leurs processus de production. En réduisant le gaspillage entre le débarquement et la transformation, en améliorant les entrepôts, ou en renforçant les compétences en gestion, il est possible de transformer des entreprises non durables et non rentables. Les volumes de pêche peuvent être restaurés durablement et les profits augmenter.

Nous utilisons la technologie pour créer davantage de valeur, par exemple en insérant une micropuce dans les casiers de la chaîne d'approvisionnement pour les homards, de sorte que le restaurant qui achète le produit sache exactement où, quand et par qui le homard a été pêché. De cette façon, il devient un produit haut de gamme correspondant aux attentes des restaurateurs de luxe et de leurs clients. La demande de produits de la mer devant augmenter de 50 % d'ici à 2030, et le marché des produits

de la mer durables ayant bénéficié d'une croissance à deux chiffres ces cinq dernières années, l'opportunité est importante et pourrait croître encore davantage.

### Q. La durabilité des océans, c'est donc seulement une question d'amélioration des pratiques de pêche ?

R. La pêche est seulement un aspect d'une stratégie liée aux océans durable. Nos projets en cours de déploiement sont répartis sur un ensemble de pays émergents en Amérique latine, Asie, dans l'océan indien et en Afrique. Nos autres projets vont de la sauvegarde des espèces menacées à la conservation du littoral, en passant par le tourisme maritime et la gestion des déchets plastiques.

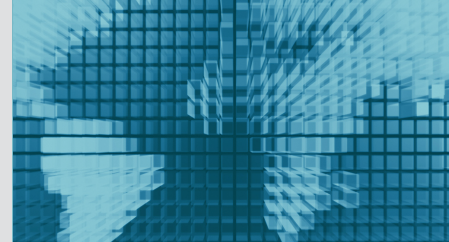
Un projet de conservation d'un récif corallien en République dominicaine est un exemple d'investissement qui n'est pas lié à la pêche. Les contraintes budgétaires du gouvernement et l'endettement de ce pays relativement pauvre font qu'il manque les financements et les compétences pour ce projet de conservation crucial. Mirova Natural Capital investira jusqu'à 3 millions de dollars pour créer une réserve marine gérée par un partenariat privé-public. La réserve générera des revenus en faisant payer un droit d'entrée aux touristes et des droits de plongée sur le récif corallien.

La réserve comptant 85 000 visiteurs par an, les entreprises locales et l'emploi devraient être préservés à long terme, le récif corallien sera protégé et les espèces clés des récifs coralliens devraient se reconstituer. De plus, les investisseurs devraient recevoir des performances semblables à celles dégagées par des investissements en private equity ou en infrastructures.

# LE HUB

## PERSPECTIVES DE MARCHÉ

POUR LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS



### Q. Cette stratégie semble très innovante. Peut-elle vraiment fonctionner ?

R. Cette stratégie est peut-être unique. De nombreuses raisons nous laissent penser qu'elle aura un impact favorable sur le capital maritime et générera les performances attendues pour les investisseurs.

Tout d'abord, elle bénéficie d'appuis solides : elle a été lancée mi-2018 grâce à un investissement de la Banque Européenne d'Investissement, et les soutiens supplémentaires de la Société néerlandaise de financement du développement (FMO) et de la Banque Interaméricaine de Développement. De nombreux investisseurs privés participent également, notamment Axa Investment Managers, CapRock Wealth Advisors et The Packard Foundation.

Deuxièmement, la stratégie bénéficie d'une garantie de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), ce qui signifie que si un projet donné fait faillite, les investisseurs bénéficient de la garantie des États-Unis et la stratégie pourra récupérer jusqu'à 50 % du capital investi. Cela permet aussi d'accéder plus facilement aux projets de durabilité des ressources marines en cours de déploiement de l'USAID.

Troisièmement, Mirova gère depuis longtemps des projets de développement durable, **notamment une stratégie terrestre similaire fondée sur la neutralité de la dégradation des sols**. Nous pouvons donc appliquer les compétences et l'expérience que nous avons acquises grâce à nos stratégies d'investissement existantes à cette nouvelle stratégie.

Quatrièmement, celle-ci bénéficie d'une équipe mondiale, et d'une présence locale provenant quelquefois d'un partenariat avec des experts techniques sur le terrain. Cela nous permet de transférer des compétences structurelles et d'investissement à des opportunités sous-investies partout dans le monde en employant une philosophie d'investissement et une stratégie cohérentes.

Pour résumer, nous pouvons nous appuyer sur ce que nous avons fait pour un projet et le déployer ailleurs dans le monde sur un ensemble de projets similaires.

### Q. Les performances sont-elles comparables à celles des actifs traditionnels ?

R. Des résultats environnementaux positifs et les performances de marché attractives ne sont pas incompatibles.

Nous recherchons des modèles et des opportunités qui génèrent des performances financières, mais aussi des bénéfices environnementaux quantifiés.

Notre objectif de TRI global est d'environ 15 %, composé de rendements plus importants pour certains projets et de marges plus faibles pour des projets présentant des défis opérationnels plus importants.

### Q. Comment mesurez-vous l'impact favorable sur l'environnement marin ?

R. Nos objectifs d'impact clés comprennent :

- le financement de la gestion durable de plus de 175 000 ha de zones marines ;
- l'amélioration significative des réserves de plus de 20 zones de pêche et d'écosystèmes ;
- la protection d'au moins 17 500 ha de mangroves de la déforestation et de la dégradation ;
- la création ou la préservation de plus de 5 500 emplois dans des communautés côtières mal desservies ;
- le soutien indirect de plus de 14 000 emplois dans les chaînes d'approvisionnement associées ;
- la création et le soutien de plus de 15 entreprises, et leur maintien dans un état viable et avec un actionnariat local.

Nous disposons d'un cadre ESG formel qui nous permet d'examiner les effets de notre stratégie et de les présenter chaque année à nos investisseurs, par thème.

### Q. Comment cette stratégie peut-elle s'inscrire dans le portefeuille des investisseurs ?

Cette stratégie est destinée à des investisseurs qui ont pris la décision d'investir dans des projets à impact et dans le capital naturel. Leur mandat d'investissement le précise souvent. Comme la stratégie est structurée avec un cycle de vie de 8 à 10 ans, les investisseurs doivent avoir un horizon à long terme et une tolérance à l'illiquidité.

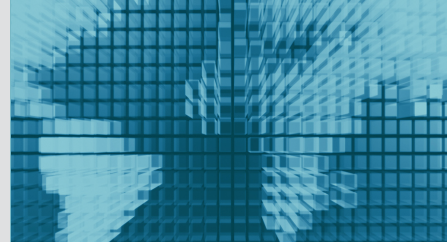
Cette stratégie est susceptible de s'inscrire dans le cadre de l'allocation aux instruments alternatifs ou de private equity, et est conçue pour produire des performances conformes à d'autres stratégies de private equity axées sur des entreprises en croissance. Bien que les family offices, les particuliers fortunés et les fondations aient été les premiers investisseurs, cette stratégie attire aussi l'attention de fonds de pension et d'assureurs.

Ecrit le 1er novembre 2018

# LE HUB

## PERSPECTIVES DE MARCHÉ

POUR LES INVESTISSEURS INSTITUTIONNELS



### MENTIONS LÉGALES

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non professionnels.

Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

**En France :** Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social: 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

**Au Luxembourg et en Belgique :** Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A. – Société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, société anonyme immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B115843. 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

**En Suisse** Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie.

Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire.

#### **Mirova Natural Capital Limited**

Société anonyme de droit anglais

Numéro d'immatriculation de la société : 07740692 – Régulée par la FCA.

Siège social: 12 Gough Square London EC4A 3DW

[www.althelia.com](http://www.althelia.com)

#### **Mirova**

Affilié de Natixis Investment Managers

Mirova est une filiale de Natixis Investment Managers International.

Société Anonyme

Capital: €8 322 490

Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le numéro GP 02014.

RCS Paris n° 394 648 216

59 avenue Pierre Mendès France

[www.mirova.com](http://www.mirova.com)

#### **Natixis Investment Managers International**

Société anonyme au capital de 51 371 060,28 euros

329 450 738 RCS Paris

Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009.

43 avenue Pierre Mendès France

75013 Paris

[www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)

#### **Natixis Investment Managers**

RCS Paris 453 952 681

Capital: €178 251 690

43 avenue Pierre Mendès France

75013 Paris

[www.im.natixis.com](http://www.im.natixis.com)